



PLATEFORME DE MOBILITE DEPARTEMENTAL



« Le parcours d'accompagnement à la mobilité » est cofinancé par le Département du Cantal et le Fonds Social Européen

Contexte

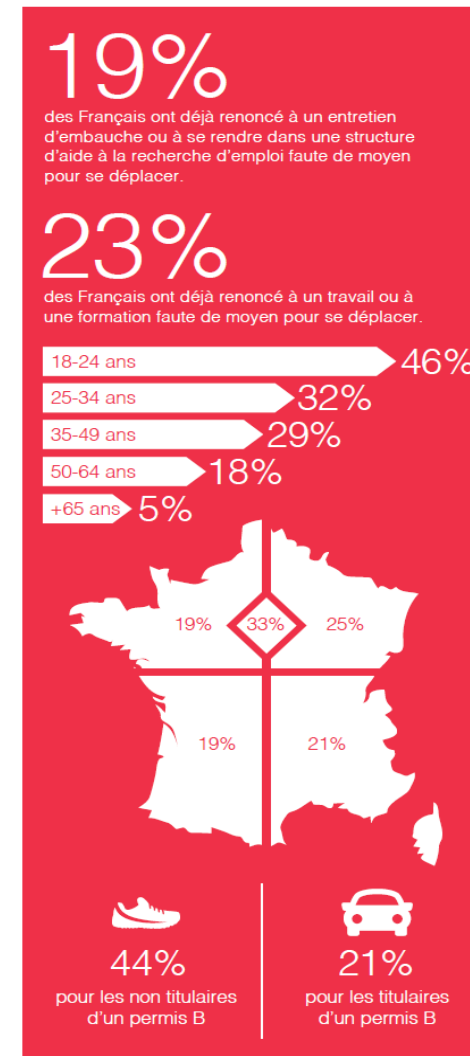
Sur le territoire du Cantal, c'est en 2015 que, dans le cadre de son Programme départemental d'insertion et de son Pacte territorial pour l'Insertion, le Conseil départemental a identifié la mobilité comme axe prioritaire.

En 2016, accompagnés par un cabinet spécialisé, de nombreux partenaires ont étudié l'opportunité et la faisabilité d'une plateforme de mobilité à l'échelle du département. Les divers travaux et rencontres en ont confirmé la pertinence et l'utilité pour l'ensemble du Département.

Les partenaires (Département-ETAT-(Préfecture, DDCSPP, DIRECCTE), POLE EMPLOI, FSE, CGET, France ACTIVE, DLA) constitués en « comité financier », se sont accordés sur la mise en place du socle de cette plateforme départementale. Ce premier dispositif mobilité a un double objectif :

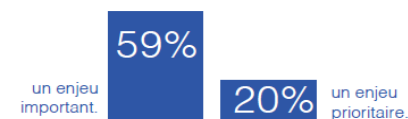
- Développer et accompagner la mobilité des personnes à des fins d'insertion professionnelle.
- Réunir et fédérer toutes les initiatives et innovations adaptées et possibles, présentes et à venir de chacune des intercommunalités cantaliennes.

A terme, elle pourra ainsi s'ouvrir à tout public confronté à des difficultés liées aux déplacements.



79%

des Français considèrent que les questions de mobilité sont un enjeu pour les pouvoirs publics.



86%

des Français estiment que les problèmes de mobilité quotidienne sont un frein à l'emploi.



62%

des 18-24 ans rencontrent des difficultés quotidiennes au moins de temps en temps dans leurs déplacements.

43%

des Français rencontrent des difficultés quotidiennes au moins de temps en temps dans leurs déplacements.

41% pour les usagers de la voiture.

57% pour les usagers du bus.

66% pour les usagers du métro / RER.

74% pour les usagers du TER.

40%

des Français estiment ne pas disposer d'un accès facile et rapide au réseau de transport local.

Présentation de la Plateforme



Présentation du dispositif

2 objectifs:

1

Informier et de former les professionnels de l'accompagnement et créer un réseau.

- Pour valoriser l'existant en matière d'offre de services liés à la mobilité.
- Pour conforter et développer des initiatives et pour accompagner la mutualisation des déplacements.
- Pour faire connaître l'ensemble de l'offre et favoriser les déplacements.

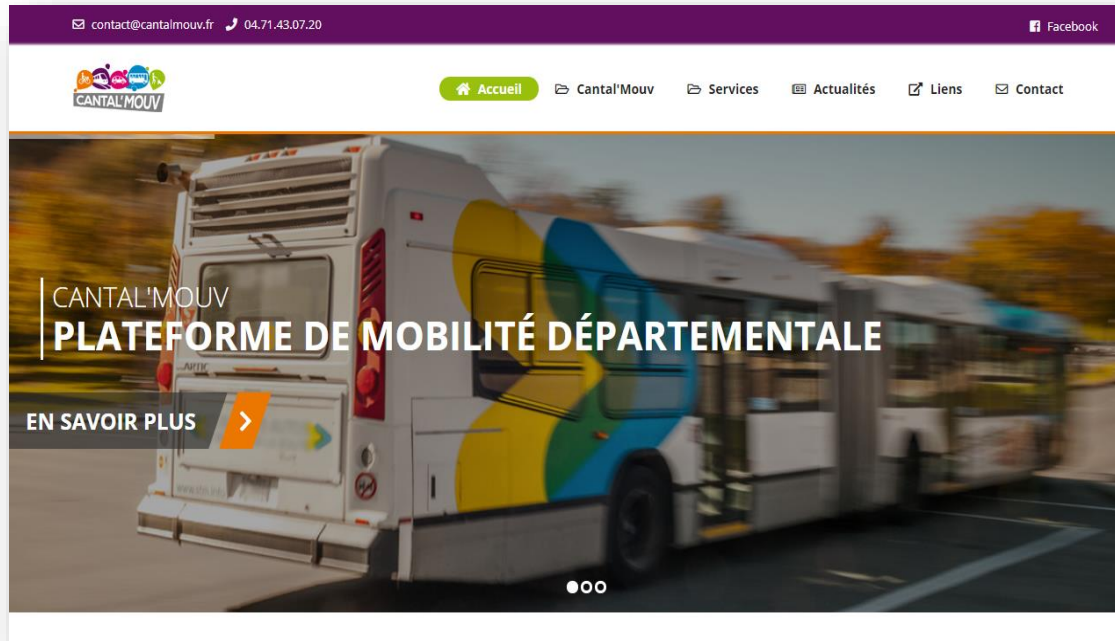
2

Proposer aux bénéficiaires orientés par un prescripteur un « accompagnement ».

- Permettre au plus grand nombre de se déplacer de façon autonome sur l'ensemble du territoire et maintenir les populations sur leur bassin de vie
 - Proposer un accompagnement au permis de conduire permettant de sécuriser le parcours et de faciliter la réussite au permis.
 - Aidez dans la recherche de financement du permis de conduire

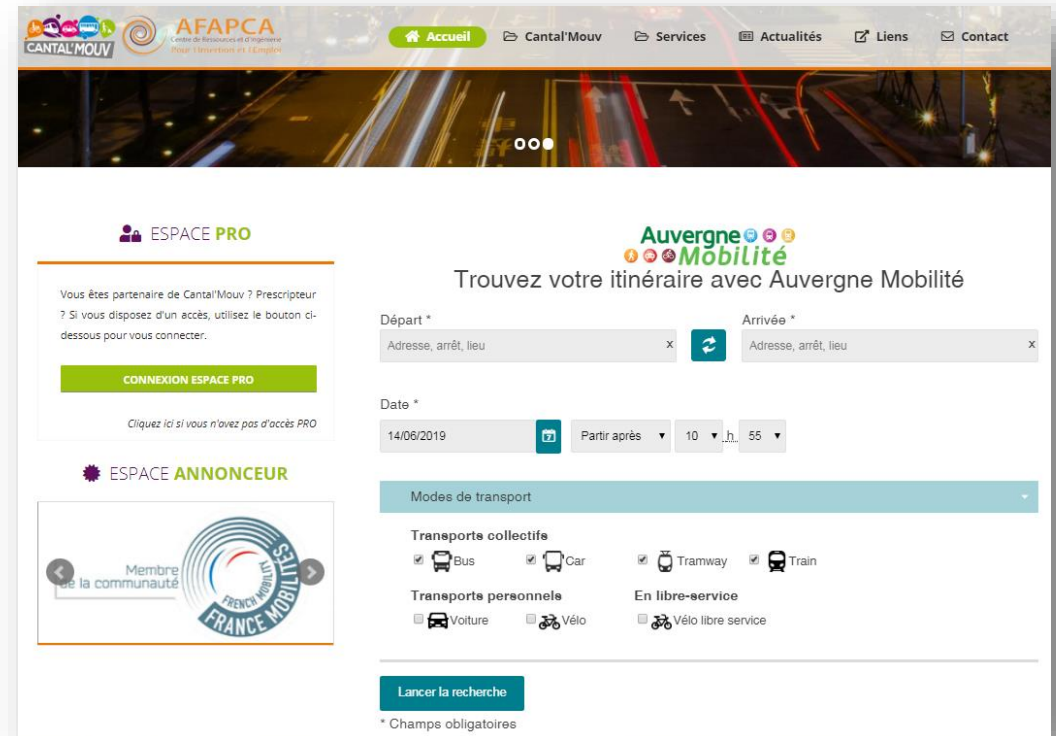


Une application mobilité avec un site vitrine comme ressource



Un accès à une base de données des aides mise à jour régulièrement

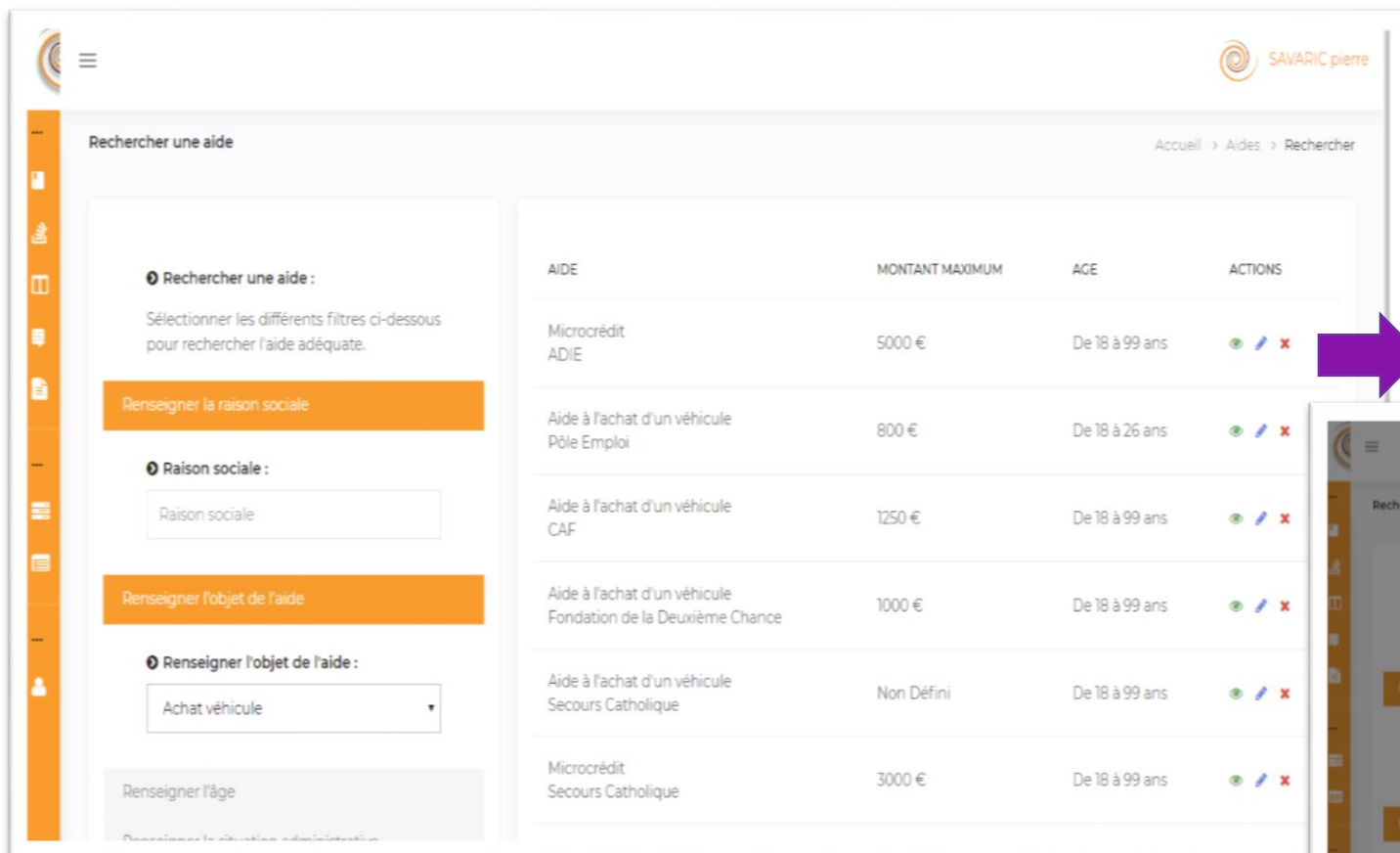
Un accès à une demande en ligne uniquement pour les prescripteurs



Un accès à un calculateur d'itinéraire



Un accès à une base de données des aides mise à jour régulièrement



Rechercher une aide

Accueil > Aides > Rechercher

Rechercher une aide :
Sélectionner les différents filtres ci-dessous pour rechercher l'aide adéquate.

Renseigner la raison sociale

Raison sociale :
Raison sociale

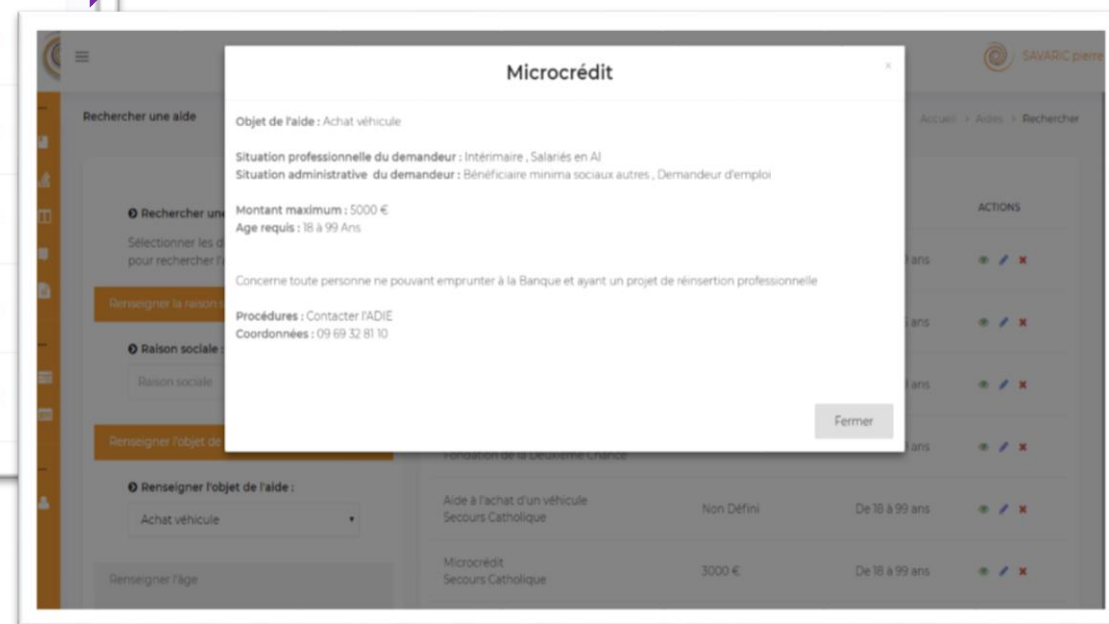
Renseigner l'objet de l'aide

Renseigner l'objet de l'aide :
Achat véhicule

Renseigner l'âge

AIDE	MONTANT MAXIMUM	AGE	ACTIONS
Microcrédit ADIE	5000 €	De 18 à 99 ans	
Aide à l'achat d'un véhicule Pôle Emploi	800 €	De 18 à 26 ans	
Aide à l'achat d'un véhicule CAF	1250 €	De 18 à 99 ans	
Aide à l'achat d'un véhicule Fondation de la Deuxième Chance	1000 €	De 18 à 99 ans	
Aide à l'achat d'un véhicule Secours Catholique	Non Défini	De 18 à 99 ans	
Microcrédit Secours Catholique	3000 €	De 18 à 99 ans	

Zone de résultats avec affichage du détail



Microcrédit

Objet de l'aide : Achat véhicule

Situation professionnelle du demandeur : Intérimaire, Salariés en AI
Situation administrative du demandeur : Bénéficiaire minima sociaux autres, Demandeur d'emploi

Montant maximum : 5000 €
Age requis : 18 à 99 Ans

Concerne toute personne ne pouvant emprunter à la Banque et ayant un projet de réinsertion professionnelle

Procédures : Contacter l'ADIE
Coordonnées : 09 69 32 81 10

Fermer

Mode de recherche avec différents critères



Présentation du parcours d'accompagnement à la mobilité



« Le parcours d'accompagnement à la mobilité » est financé par le Département du Cantal et le Fonds Social Européen

Présentation des parcours mobilité

Le public visé

Il peut s'agir :

- De demandeurs d'emploi
- De personnes intégrées en structure d'insertion par l'activité économique
- De personnes sans emploi bénéficiaires du RSA
- De bénéficiaires de minima sociaux
- De jeunes suivis par la mission locale
- De personnes reconnues travailleurs handicapées suivies par CAP Emploi

Concernant les bénéficiaires qui ont un handicap du type déficience auditive et/ou de langage et/ou visuelle, ils devront être accompagnés soit de leurs référents pour faire l'interface si nécessaire, soit d'un traducteur/interprète, soit d'un signeur en Langue des Signes Française.



Propositions d'intervention

Prestations pour les partenaires mobilité insertion et leurs bénéficiaires

- Prestation **Bilan Mobilité**
- Prestation Accompagnement Individualisé «**Savoir Bouger**» & «**Pouvoir Bouger**»
 - Prestation Atelier « **Prépa Code** »
 - Prestation Atelier « **Intégra Code** »
 - Prestation Atelier « **Atouts Permis** »



LE BILAN MOBILITE

La prestation se réalise en deux temps :

1 – Evaluation de la pertinence du projet et des capacités, atouts et freins Collecte des informations suivantes lors de la 1^{ère} rencontre avec le bénéficiaire:

- Situation administrative & Situation personnelle
- Environnement & Pratique de déplacements actuels
- Expérience professionnelle
- Capacités de base
- Santé physique et psychologique
- Situation financière
- Situation Permis
- Réparation véhicule
- Achat véhicule

Bilan d'évaluation

Numéro dossier : 2018-00045 Orientation : Plateforme mobilité
Réfèrent(s) : Martine LINARD, Mélanie VIALLE Etat : Diagnostic Terminé

Bénéficiaire	Prescripteur

ANAMNESE

Madame a trois enfants, 2 sont majeurs et la dernière a 15 ans.
Elle est mariée, son mari est à la retraite.
Elle n'a jamais eu d'emplois pérennes car elle a suivi son mari, a fondé une famille et ne s'est pas éternisée dans les formations et diplômes professionnels.
Elle a été inscrite en auto école mais n'est jamais allée jusqu'aux examens car elle s'occupait de ses enfants.
Aujourd'hui, se déplacer est inévitable pour le travail.
Elle regrette de ne pas avoir fait d'études.
Son projet est de devenir aide à domicile donc besoin du permis ou d'acheter un véhicule sans permis.

DIAGNOSTIC

• **Situation administrative**

Freins	Atouts
Elle n'est pas inscrite à Pôle Emploi.	Pièce d'identité valide Mme est depuis Avril 2018 à Ydéalis.

• **Situation personnelle**

Freins	Atouts
Avec une seule voiture : compliqué parfois d'emmener Mme au travail si urgence avec	Mme est mariée et a 3 enfants (1 de 15 ans à charge). Son mari est à la retraite.

2 – Proposition de plan d'action permis et restitution

L'ensemble des données collectées lors du premier temps permet au conseiller mobilité de proposer au participant un plan d'action.

Ce plan détermine les conditions de faisabilité du projet sur les volets :

Administratif et social : si nécessaire, démarches préalables ou concomitantes à réaliser

De l'apprentissage : préconisation auto-école marchande et/ou auto-école avec pédagogie adaptées, nombre d'heures de conduite à prévoir, durée prévisible du parcours, ...

Financier : solutions possibles de financement du permis au regard du besoin évalué, éventuellement mobilisation d'une aide financière, faisabilité financière à court, moyen ou long terme

De l'accompagnement : nécessité ou non d'un accompagnement durant le parcours, le cas échéant, accompagnement vers une solution alternative au permis

L'évaluation et la proposition de plan d'action sont restituées au participant dans le cadre d'un document type « bilan de Mobilité ».



LA PRESTATION « SAVOIR BOUGER »

Suite à la validation du plan d'action post bilan mobilité, mise en place de l'accompagnement via la prestation « Savoir Bouger »

Objectif:

- Acquérir une autonomie en matière de mobilité dans le quotidien.
- Faciliter l'accès au réseau existant.
- Apprendre à se déplacer.
- Recueillir des informations pour « bouger » autrement par le bénéficiaire.

La prestation se réalise en deux temps :

Ateliers collectifs :

- o Lister les moyens de transports.
- o Apprendre à lire les panneaux, les cartes et plans de villes.
- o Informer sur les TAD, le covoiturage, l'auto partage...

Accompagnement individuel :

- o Se déplacer en ville et handicapé.
- o Mise en pratique en prenant le bus, le train, les navettes gratuites...
- o Recueil des ressentis du bénéficiaire après la pratique (stress, inquiétude,...).

Réorientation possible:

- FLE - IMPACT Cantal - Dispositif Coup de pouce Santé



LA PRESTATION « POUVOIR BOUGER »

Suite à la validation du plan d'action post bilan mobilité, mise en place de la prestation « Pouvoir Bouger »

Objectif:

Favoriser le déplacement des bénéficiaires de manière autonome pour :

- Accéder à l'emploi
- Accéder à un entretien d'embauche.
- Accéder à l'intérim
- Accéder à la formation

3 possibilités d'accompagnement

▪ le permis B: code et/ou conduite

Recherche de financement et mise en relation entre le bénéficiaire et l'auto-école pour l'inscription

Points réguliers sur l'avancement du parcours engagé avec l'auto-école

Médiation si nécessaire avec l'auto-école

▪ la réparation et/ou l'achat de véhicule :

Contacteur les Garages Solidaires existants sur les territoires limitrophes.

Mise en relation avec l'IFPP dans le cadre d'un partenariat

Mettre le bénéficiaire et le Garage Solidaire en relation pour l'achat et instruire la demande.

Contacteur des partenaires (ADIE.CREDIS, association caritative...) & aide à la rédaction du dossier

▪ la location :

Proposer aux agences de location la possibilité de faire des tarifs sociaux



Les autres orientations possibles externes à la plateforme de mobilité



IMPACT CANTAL

Trois associations Cantaliennes mobilisées : AFAPCA, CIDFF15, FDACS15

En faveur de personnes montrant des signes de mal-être

Manque de confiance en soi, mauvaise image de soi, difficulté à se concentrer, à appréhender des situations de stress, à communiquer à l'oral, troubles du sommeil etc.

Par la constitution et la coordination d'un réseau de professionnels (intervenant bénévolement dans le cadre de ce dispositif) aux pratiques alternatives complémentaires diverses : micro-kinésithérapeute, sophrologue, art-thérapeute, yoga-thérapeute, réflexologue...

Chaque participant peut bénéficier de 5 séances avec l'un des professionnels référencés. Il est conseillé dans son choix par Martine Linard, référente de parcours.

L'entrée dans le dispositif est proposée moyennant 5€.

Avec pour objectifs de :

- Rendre chaque participant acteur de son bien-être
- Prendre en compte les blocages et difficultés pouvant être traitées par d'autres approches que la médecine classique ou le travail social
- Promouvoir l'inclusion sociale, lutter contre la pauvreté et toute forme de discrimination
- Préparer les participants-tes à aller vers une remobilisation socioprofessionnelle



DISPOSITIF COUP DE POUCE SANTE

- **Ce soutien psychologique et ostéopathique** est dédié aux:
 - bénéficiaires du RSA
 - salariés en CDDI au sein des Ateliers et Chantiers d'Insertion
 - demandeurs d'emploi
- **5 consultations sont proposées avec des psychologues** afin de permettre aux participants de traiter de leurs difficultés annexes à la recherche d'emploi tel que la mobilité
- **2 consultations ostéopathique** pour débloquer une situation de difficulté corporelle ponctuelle.
- L'objectif pour ces bénéficiaires est de retrouver un mieux-être nécessaire à leur démarche de recherche d'emploi



Prépa Code

L'atelier Prépa-Code de l'AFAPCA a pour objectif :

- D'adapter au plus près des besoins l'apprentissage du code à chaque bénéficiaire.
- De se rendre au plus près des bénéficiaires ayant des difficultés en mobilité.
- De permettre à chaque bénéficiaire de prendre le temps nécessaire afin de bien comprendre les questions posées au code.
- D'avoir un espace suffisamment rassurant pour que chaque bénéficiaire soit en confiance pour évoquer leurs difficultés d'apprentissage/d'incompréhension.

L'atelier Prépa-Code de l'AFAPCA a pour but pour les bénéficiaires, du moment qu'ils se sentent suffisamment apte psychologiquement, de présenter le code en auto-école classique ou de s'y inscrire pour un stage intensif avant de le présenter.

COURS COLLECTIFS

- **Sur les trois arrondissements du Cantal**

- › **Brève présentation de l'atelier lors de la première demi-journée**
- › **Session de codes, mise en pratique**
- › **Reprendre une à une les questions, prendre le temps afin de comprendre les enjeux**
- › **Créer un climat de confiance pour que les bénéficiaires se sentent à l'aise afin d'évoquer leurs difficultés**

2h30/jour
2 fois/semaine
sur
30 semaines

Soit session de
150h00



INTEGRACODE



Objectif :

Améliorer ses compétences sociolinguistiques pour entrer en formation code de la route

Public cible :

- étrangers primo arrivants dans le cadre du contrat d'intégration républicaine ou du contrat d'accueil et d'intégration
- orientés par les acteurs locaux de l'intégration et de l'insertion
- possédant un niveau A1 ou A2 du cadre européen commun de référence pour les langues

Contenu pédagogique

- Intégracode est construit à partir des deux référentiels REMC (référentiel d'éducation pour une mobilité citoyenne) et CECRL (cadre européen commun de référence linguistique).
- La mise en oeuvre s'appuie sur l'utilisation d'un référentiel global de formation contenant :
 - o Une fiche d'orientation à destination des acteurs socioprofessionnels
 - o Un outil d'évaluation des compétences linguistiques utilisé à l'entrée et en fin de formation afin d'évaluer les acquis

Un programme de formation décliné en 5 modules et 13 fiches de compétences langagières

Module 1 : Je découvre le véhicule

Module 2 : Je prends les commandes

Module 3 : Je regarde autour de moi

Module 4 : Je rencontre les autres

Module 5 : J'applique les règles

- o Une fiche bilan de l'action mettant en évidence les résultats obtenus et les impacts de l'action.

- o Un questionnaire de satisfaction à destination des participants en fin d'action

- L'action Intégracode est d'une durée de 200 heures organisées comme suit :

- o Une formation collective en présentiel (150 heures)

- o Une autoformation (30 heures) à partir de ressources en ligne présentes sur le padlet « intégracode »

- o Evaluation des acquis sociolinguistiques (à mi parcours et fin) (8 heures)

- o Un suivi et un bilan individualisés du parcours permettant la continuation du parcours (12 heures).

ATOOUT PERMIS



- **Objectif :**

- En cas de difficultés, les intérimaires peuvent bénéficier d'un dispositif ATOOUTS PERMIS qui sécurise le parcours et facilite la réussite au permis. Ce dispositif apporte une aide au montage financier, une aide dans les démarches administratives, propose un bilan de compétence mobilité, oriente vers les écoles de conduite sociales, et si nécessaire, apporte un coup de pouce financier.

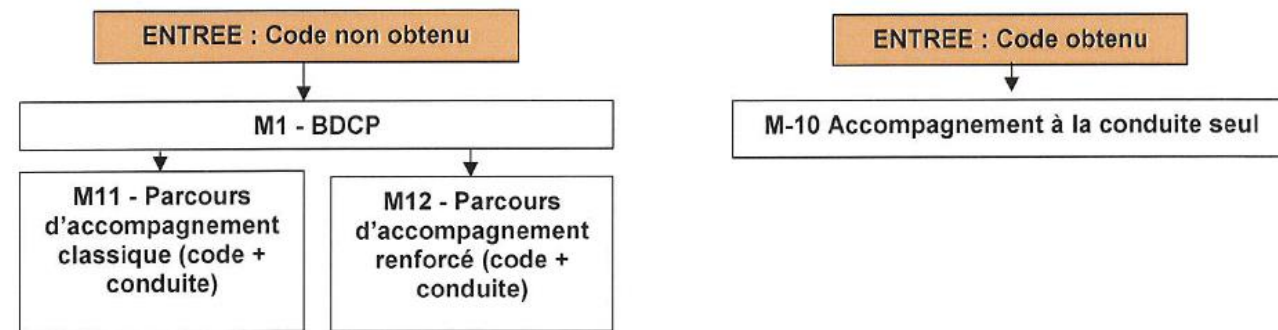
- **Public cible :**

- Jeunes inscrits à la Mission Locale en PACEA et qui a fait 1 mission d'intérim dans les 2 derniers mois
- Salariés en ETTI avec une attestation de mission actuelle
- Intérimaire avec Qf de 1100 € maximum avec une attestation de mission actuelle

Contenu pédagogique

- Assurer un « bilan de compétences mobilité » du projet de permis de l'intérimaire ;
- Mettre en place un accompagnement sur la constitution du dossier administratif et/ou financier ;
- Orienter vers l'école de conduite la plus adaptée à sa situation (y compris vers des auto-écoles du secteur marchand) ;
- Tout en maintenant un accompagnement et un suivi individualisé qui préviennent des risques de décrochage et/ou d'échec.

Fiches des interventions comprises dans le programme et appels de fonds applicable à chaque intervention



Possibilité de mobiliser les aides du Fastt : au code (200 euros maximum) et/ou à la conduite (500 euros ou 800 euros maximum)

Possibilité de mobiliser l'aide à la conduite du Fastt (500 € ou 800 € maximum)

Fonds de financement

L'une des spécificités que nous souhaitons mettre en place pour la plateforme de mobilité CANTAL'Mouv est la multitude de partenaires financiers qui abonderaient un fonds de financement du permis B :

- **Participation du bénéficiaire** obligatoire, à hauteur de 20% minimum
- Mobilisation du **CPF**, en effet l'AFAPCA étant DATA DOCKE, il est possible de financer des permis via le CPF des participants
- Mobilisation des fonds du **SPIP** pour les personnes sous mains de justice
- Mobilisation du dispositif **INTEGRA CODE** pour les étrangers primo arrivant
- Mobilisation des fonds du **FASTT** pour les intérimaires
- Mobilisation **des crédits d'insertion** du Conseil départemental pour les BRSA et les salariés des ACI issus du RSA dans un délais de trois mois

En cours:



- Mise en place d'une convention départementale de partenariat avec **Pôle Emploi** pour répondre à la problématique de mobilité des demandeurs d'emploi via:
 - Une offre de location de véhicule à tarif social
 - Une aide au financement du permis

Cette multiplicité des financeurs doit permettre une efficacité des deniers publics car chaque partenaire limite son impact financier, tout en bénéficiant d'un effet levier important.





AFAPCA
Centre de Ressources et d'Ingénierie
Pour l'Insertion et l'Emploi



Merci de votre écoute!!!